

[Accessibilité de la Mairie](#)

[Ville de Janzé](#)

Afin d'améliorer l'accueil des usagers des services municipaux, la Mairie va faire l'objet de travaux de rénovation et de réaménagement à partir du 10 juin.

Objectifs ? Faire de l'Hôtel de ville un bâtiment fonctionnel et accessible à tous, tout en préservant son aspect patrimonial.

Ce projet répond à plusieurs objectifs :

- **rendre le bâtiment accessible aux personnes à mobilité réduite** notamment la salle protocolaire accueillant les mariages et les conseils municipaux. Un ascenseur extérieur facilitera l'accès au premier étage de l'édifice. Cette réalisation nécessite de repenser une partie du rez-de-chaussée et de l'étage du bâtiment.
- **optimiser l'aménagement intérieur du bâtiment** en créant des bureaux au 2nd étage et créer un accueil convivial pour faciliter les démarches de tous les administrés. En effet, afin de conserver les services au sein de l'Hôtel de ville, une partie des combles va être aménagée afin de créer de nouveaux bureaux.

Le cabinet Atelier L2 a oeuvré pour une intégration harmonieuse dans le paysage local avec un travail sur la brique, matériau qui marque l'identité du centre-ville. A chaque étape du projet, Atelier L2 a eu des échanges nourris avec l'Architecte des Bâtiments de France afin de contribuer à un projet harmonieux sur l'aspect tant architectural que patrimonial ou structurel.

La Mairie de demain ?

Après cette phase de travaux, les Janzéennes et les Janzéens pourront donc profiter un bâtiment réaménagé :

- un bâtiment accessible à tous grâce à un ascenseur et des sanitaires adaptés aux personnes à mobilité réduite
- un accueil convivial et attractif facilitant les démarches des usagers
- une salle protocolaire qui renoue avec son usage officiel et festif (réunions publiques, bureaux de vote, vin d'honneur...)
- une unité de lieu avec l'ensemble des services conservés pour faciliter les synergies internes
- un bâtiment aux normes (sécurité, incendie...)

Organisation pendant les travaux

Les conseils municipaux vont déménager à la Maison des Associations (Brûlon) / salle Uranus et la salle de mariage est transférée à la Maison des Associations (Brûlon) / salle Galaxie.

Lire aussi

[Où stationner](#)

À télécharger

Fichier

[Présentation du projet](#) (.pdf - 27.43 Mo)

Renseignements

Jean-Paul BOTREL - Adjoint aux travaux et Guillaume GROLET - DST sont à votre écoute par mail :

mediation-travaux janze fr (mediation-travauxjanze fr)

rgba(255,255,255,1)